

Termes de Reference (TdR) Evaluation Finale Projet

PROJET : Protéger la participation et amplifier la voix des femmes qui construisent la paix en République Démocratique du Congo (RDC).

1. Contexte du projet

Depuis novembre 2021, Protection International (PI) et Solidarité Féminine pour la paix et le Développement Intégral (SOFEPADI) exécutent le projet : « Protéger la participation et amplifier la voix des femmes qui construisent la paix en République Démocratique du Congo » avec l'appui financier du Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne.

L'objectif global est d'accompagner et renforcer la protection et la reconnaissance collective des femmes défenseuses des droits humains (FDDH), de leurs réseaux, organisations et communautés dans leurs efforts en tant que catalyseurs de la paix et influenceuses de la résolution pacifique des conflits en RDC.

Ce projet vise également d'autonomiser les FDDH et leurs collectifs (organisations, coalitions et communautés) pour gérer efficacement leur sécurité et leur protection ; aussi amener les autorités publiques et les parties prenantes influentes à prendre des mesures pour le respect et la protection des FDDH, ainsi qu'améliorer leur participation au processus décisionnel.

Pour ce faire, les FDDH et leurs communautés ont été renforcées en capacités en matière de gestion préventive de la protection et de sécurité numérique pour mieux se protéger.

La Coalition des Femmes Défenseuses des Droits Humains du Nord et du Sud-Kivu (CFDDH) a été renforcée pour plus de pouvoir et d'action collective, comme provinces pilotes avec l'appui financier du Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne. Cette dynamique a été étendue aux provinces du Haut Katanga, d'Ituri et dans la ville province de Kinshasa. La Coalition a développé des actions de plaidoyer coordonnées auprès des détenteurs d'obligations et des principales parties prenantes afin de contribuer à un environnement favorable aux FDDH et à la mise en place des politiques publiques et des initiatives de consolidation de la paix. Les autorités locales, nationales et les principales parties prenantes ont été sensibilisées afin qu'elles adoptent des attitudes positives et des mesures pour protéger les défenseuses. A titre illustratif : la nouvelle loi sur la protection et la responsabilité des défenseuses des droits humains en RDC est l'aboutissement de ces actions de plaidoyer avec la contribution de PI, de ses partenaires en synergie avec d'autres acteurs.

Bien que les activités du projet restent orientées vers la sécurité et la protection des défenseuses et leur Coalition afin qu'elles soient en mesure de consolider leur engagement en faveur de la paix et des droits humains en toute sûreté, l'extension du projet a mis un focus sur l'engagement des communautés locales à travers l'installation des Comités Locaux de Protection Communautaire (CLPC). Trois nouveaux CLPC ont été mis en place dans trois provinces : Haut Katanga, Ituri et Kinshasa. Le projet a permis de soutenir les CLPC pour développer des mécanismes de protection afin de prévenir la violence sexuelle envers les femmes mais aussi pour soutenir les victimes qui

retournent dans leur milieu qui doivent faire aux menaces et agressions des bourreaux et la stigmatisation de leur propre communauté. Cette stratégie a également permis d'appréhender les fondements de la discrimination à l'égard des femmes et promouvoir le changement des attitudes et des mentalités. Toute cette stratégie est mise en place afin d'impliquer davantage les hommes dans la lutte contre toutes les formes des violences à l'égard des femmes. Ainsi donc, les FDDH formées au niveau communautaire sont devenues des interfaces au sein de leurs communautés pour développer des mécanismes collectifs de protection et du processus de médiation des conflits.

Grâce au projet, PI à travers un consultant, a réalisé une étude sur la « Cartographie des mouvements de femmes avançant l'agenda Femmes, Paix et Sécurité » dans les provinces d'Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Kinshasa et Haut Katanga, en RDC. Ainsi, l'étude trace un bref état de lieu de ces mouvements, leur composition, leur localisation, les défis auxquels ils font face et un inventaire des besoins, ainsi que leurs liens et relations avec d'autres mouvements, en incluant des réseaux FDDH en place.

Le projet a favorisé le travail en réseau et l'échange de bonnes pratiques dans la protection des FDDH au niveau local. Il a contribué aussi au développement des capacités opérationnelles des organisations de la société civile partenaires au programme (cas de la CFDDH au Nord et Sud-Kivu, qui a bénéficié d'une capacitation sur les techniques des mobilisations des ressources et sur le développement organisationnel).

2. But et objectifs de l'évaluation

PI a poursuivi la mise en œuvre du projet « Protéger la participation et amplifier la voix des femmes qui construisent la paix en République Démocratique du Congo (RDC) » pour une durée de trois ans (Novembre 2021 à Octobre 2024).

Ainsi, une évaluation finale prévue à cet effet s'avère nécessaire pour mesurer les résultats (changements produits directement par l'action). Cette évaluation s'attellera également à apprécier les effets, l'efficacité et la qualité du travail réalisé, les approches développées ainsi que les leçons apprises lors de la mise en œuvre pour aider à formuler des orientations susceptibles d'améliorer les prochaines interventions des partenaires au projet. D'autres organisations qui travaillent sur la même thématique pourront capitaliser les résultats pour améliorer leurs interventions. Une évaluation externe a été privilégié afin de contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus.

En étroite collaboration avec PI et les partenaires bénéficiaires, le(la) consultant(e)/l'évaluateur (trice) aura à mener une évaluation finale et formuler une opinion indépendante sur base des objectifs ci-après:

- Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant au cadre logique du projet;
- Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée par le projet – les activités et les méthodes - par rapport aux résultats attendus;
- Evaluer le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation du projet ;
- Formuler des recommandations concrètes et spécifiques pouvant guider les prochaines interventions de PI.

3. Critères d'évaluation et questions clés

A. Pertinence:

- Est-ce que les différentes parties impliquées au projet, particulièrement, les organisations membre de la CFDDH du Nord et Sud Kivu, Haut Katanga, Ituri et Kinshasa pensent que le projet était approprié au contexte et dynamique de conflit dans les zones d'intervention?
- Est-ce que l'équipe du projet a utilisé les stratégies les plus appropriées par rapport au contexte? Spécifiquement, analyser les stratégies suivantes :
 1. Recherche-action participative;
 2. Dialogue inter- et intra-communautaire;
 3. Engagement (dialogue) avec les autorités.
- Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par l'équipe du projet? Quel a été l'impact de l'insécurité et militantisme des groupes armés, les défis logistiques sur le respect du calendrier de mise en œuvre ?

B. Efficacité:

- Évaluer ce qui a été réalisé par rapport aux activités et résultats prévus;
- Vérifier si les activités menées ont contribué à atteindre les résultats voulus;
- Évaluer l'importance stratégique de la réussite du projet;
- Quelle est l'efficacité des méthodologies de formation utilisées par le projet ?
- Les méthodes d'animation/formation et matériel de formation sont-ils adaptés aux groupes cibles? Et en particulier aux FDDH?
- Le matériel de formation est-il adapté aux besoins des formateurs/animateurs ?
- Quelle est l'efficacité de la formation du Point Focal Sécurité ?
- Quelle est l'efficacité avec laquelle le Point Focal Sécurité peut diffuser l'apprentissage sur la sécurité et la protection au sein de ses organisations/réseaux ?
- Dans quelle mesure l'effet multiplicateur est-il efficace / réel ?

C. Efficience:

- Est-ce que les ressources (budget, personnel, matériels) du projet ont été bien utilisées par rapport aux résultats obtenus? Répondent-elles au critère du coût –efficacité de mise en œuvre ?
- Comment l'équipe a-t-elle fait le suivi de ce projet ?
- Évaluer en profondeur les relations de travail de l'équipe du projet entre elle-même d'une part et avec les partenaires et d'autres parties impliquées d'autre part.
- Quelles sont les synergies avec d'autres organisations travaillant dans un domaine similaire avec des objectifs similaires ?
- À quels défis le projet a été confronté et comment ont-ils impacté sa mise en œuvre dans les conditions normales ?

D. Genre et diversité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé la participation égale des femmes et a promu les droits des femmes et a accru la protection et la sécurité des FDDH ?
- Les données du projet ont-elles été ventilées par genre?
- Le suivi a-t-il permis de mesurer de manière adéquate les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats en matière d'équité entre les sexes ?

- Les risques et les contraintes liés au genre ont-ils fait l'objet d'un suivi adéquat ?

E. Durabilité:

- Quel est le degré d'acceptation et d'appropriation du projet par les communautés où il est mis en œuvre?
- Est-ce que le projet a contribué à des changements durables au sein de la communauté ?

F. Impact:

- Dans quelle mesure le projet a contribué à créer les conditions favorables à l'amélioration du contexte de travail des FDDH.
- Dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs (voir les objectifs dans la partie introductive) ?
- Des effets non intentionnels positifs ou négatifs ont-ils été observés ?
- Quel a été le plus grand succès du projet dans la protection des défenseuses et défenseurs des droits humains en RDC ? Documentez l'histoire de succès la plus pertinente.

4. Étapes clés de l'évaluation

Dans le cadre de cette évaluation, le(la) consultant(e)/l'évaluateur(trice) va recourir aux différentes méthodes de collectes d'information: examen des documents clés du projet; observation directe sur le terrain; interviews avec les partenaires ciblés et groupes des discussions. Le(la) consultant(e)/l'évaluateur(trice) utilisera aussi les données collectées par les équipes projet :

- Document de projet;
- Rapport d'étude sur la cartographie des réseaux de femmes avançant l'agenda Femmes, Paix et Sécurité dans les provinces d'Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Kinshasa et Haut Katanga;
- Manuel de Protection;
- Rapport d'activités;
- Et toutes autres documentations utiles pour son travail.

L'évaluation suivra les étapes suivantes:

- La documentation clé du projet sera remise au consultant(e)/l'évaluateur(trice). La personne développera un document de méthodologie et les questions pour les interviews et groupes de discussion, qui seront validées ensemble avec l'équipe du projet (en se basant sur les questions clés déjà définies dans les critères de l'évaluation);
- Des visites de terrain sur les sites pour collecter les données, mener des interviews et échanger avec les principales parties prenantes. Le travail sur le terrain se déroulera sur les sites où le projet a été mis en œuvre, notamment dans la province du Nord Kivu (Beni ville, Butembo, et ville de Goma) et dans la province du Sud Kivu (ville de Bukavu, et ville d'Uvira), dans la province du Haut Katanga (ville de Lubumbashi) dans la province d'Ituri (Ville de Bunia), dans la province de Kinshasa (ville de Kinshasa);
- Les interviews et les discussions de groupes seront organisées avec les équipes de PI (cheffe du projet) et des organisations partenaires impliquées dans le projet, les autorités impliquées, les participant.e.s aux activités;

- L'analyse des résultats qualitatifs: le cadre logique défini au début du projet sert de référence à la collecte des données. Toutes les données récoltées devront faire partie d'une analyse compréhensive;
- Restitution: juste après la fin de la collecte et avant la remise du rapport final, l'évaluateur facilitera une réunion de restitution avec les équipes de PI pour présenter ses premières conclusions et recommandations. Cela pourra permettre d'enrichir ses observations par une discussion avec l'équipe du projet;
- Un rapport provisoire contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR sera partagé avec PI pour commentaires;
- Un rapport final sera produit qui prendra en compte les observations et commentaires de PI.

5. Chronogramme de l'évaluation

L'évaluation aura lieu **du 15 Aout au 15 Septembre 2024 dans 5 provinces couvertes par le projet pour une durée de 30 jours au total.**

Répartition estimée du temps suivant:

- Examen des documents: 1 jour
- Développement de plan de travail et des questions pour les interviews et les discussions de groupes: 2 jours
- Collecte des données: 21 jours
- Production du rapport provisoire: 2 jours
- Restitution: 1 jour
- Finalisation du rapport: 3 jours

6. Rapport final

Le rapport d'évaluation sera écrit en français, en format Word, doit comprendre entre 30 à 40 pages pages/maximum (sans compter les annexes), et doit inclure les parties suivantes :

- Table des matières;
- Liste des acronymes;
- Résumé exécutif (5 pages maximum);
- Introduction;
- Contexte d'intervention du Projet: brève description du projet et des sites où le projet a été exécuté;
- Objectifs de l'évaluation;
- Méthodologie et limites;
- Résultats et analyse de ces résultats qui doit répondre aux critères d'évaluation et aux questions d'évaluation établis dans ces termes de référence, et prenant en compte les contraintes et opportunités ayant eu un impact sur le projet;
- Une histoire de succès la plus pertinente du projet, accompagné d'une image de couverture
- Conclusions et recommandations de PI au bailleur;

- Annexes: TDR, liste des personnes rencontrées et calendrier, questionnaires, guides d'entretien;
- Grilles d'observation, etc.;
- Liste des documents consultés,
- Cadre logique/plan de suivi du projet mis à jour avec un résumé des résultats atteints et des indicateurs;
- Quelques photos illustrant le déroulement de l'évaluation auprès des partenaires, ...

L'évaluateur(trice) devra présenter son rapport le 30 Septembre 2024.

7. Profil du candidat / de la candidate

- Diplôme d'études supérieures en Développement/Gestion de Projet, Sciences Sociales, Statistiques ou un autre domaine similaire;
- Connaissance et expérience d'au moins 3 ans dans les domaines des droits humains, de la protection des défenseur.e.s des droits humain, du genre ainsi que la protection communautaire;
- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans les évaluations qualitatives des projets de développement et protection des droits humains;
- Expérience dans la collecte, le traitement et l'analyse des données avec des logiciels suivants: **Ms Excel ou SPSS**
- Expérience et compétences prouvées dans la rédaction de rapports d'évaluation (un échantillon d'un rapport écrit par le/la candidat/e doit être fourni);
- Connaissance des réalités socio-culturelles, économiques et socio-politiques de l'Est de la RDC;
- Maîtrise du Français (lu, écrit et parlé) et de l'Anglais;
- Expérience dans la collecte des études de cas et des histoires de succès est un atout;
- Connaissance du Kiswahili et Lingala est un élément pertinent.

8. Processus de souscription

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs propositions techniques et financières ne dépassant pas 6.000,00 USD. Le dossier des candidatures doit comprendre :

a) Pour les consultant.e.s indépendant.e.s :

- Un CV détaillé (avec notamment trois références et domaines d'expertise),
- Une lettre de motivation,
- Deux rapports antérieurs d'évaluation similaire rédigés par le/la candidat/e

b) Pour les cabinets de consultance :

- Profil de l'organisation et /ou CV de l'organisation
- Lettre de motivation
- CV de l'équipe qui sera impliquée dans l'évaluation
- Deux rapports antérieurs d'évaluation similaire rédigés par le cabinet de consultance

Date limite de soumission de candidature : **5 aout 2024**. Les candidatures devront être envoyées par courrier électronique à : procurement.gt@protectioninternational.org, avec copie à [rdc-](#)



Auswärtiges Amt

bntazongwa@protectioninternational.org et francoise.timbiri@protectioninternational.org. Merci de préciser les références suivantes dans l'objet de l'e-mail « **Évaluation Finale Projet MFA-Allemagne** ». Seul.e.s les candidat.e.s qualifié.e.s seront contacté.e.s.

PI applique la **politique de la tolérance zéro pour la corruption et la fraude.**